

## VII Plateforme Régionale pour la Réduction des Risques de Catastrophe dans les Amériques et les Caraïbes (PR21)

*Construire des économies résilientes dans les Amériques et les Caraïbes*

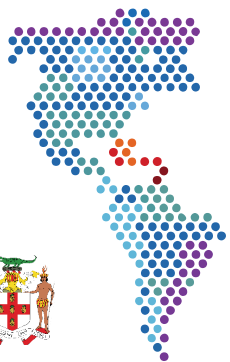
1-4 novembre 2021 – Événement virtuel



# DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

## Quatrième réunion des ministres et des autorités de haut niveau sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 dans les Amériques et les Caraïbes

1. Nous, les ministres et chefs de délégation réunis à l'occasion de la quatrième réunion des ministres et des autorités de haut niveau sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 dans les Amériques et les Caraïbes pendant la septième Plateforme régionale pour la réduction des risques de catastrophe dans les Amériques et les Caraïbes (PR21) accueillie par le gouvernement de la Jamaïque du 1er au 4 novembre 2021:
2. *Exprimant notre solidarité* avec toutes les personnes et tous les pays touchés par la pandémie de COVID-19, ainsi que nos condoléances et notre sympathie aux familles des victimes de la pandémie et aux personnes dont la vie et les moyens de subsistance ont été affectés par celle-ci, en particulier dans les Amériques et les Caraïbes;
3. *Soulignant* que la pandémie de COVID-19, en tant que manifestation de la nature systémique du risque auquel nous sommes tous confrontés, a mis en évidence l'urgence de s'attaquer aux risques de catastrophe et de renforcer la résilience;
4. *Constatant* avec inquiétude que le coût humain et financier des catastrophes augmente rapidement, enfermant les pays dans un cycle continu de réponses d'urgence et limitant la capacité des gouvernements sur le plan de la croissance et du développement;
5. *Reconnaissant* l'impact des récentes catastrophes survenues dans les Amériques et les Caraïbes, notamment la pandémie de COVID-19, l'éruption volcanique à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le tremblement de terre de magnitude 7,2 en Haïti, les ouragans Eta et Iota en Amérique centrale, l'ouragan Elsa dans les Caraïbes, entre autres, ainsi que les défis spécifiques auxquels sont confrontés les petits États insulaires en développement de la région des Caraïbes, qui nécessitent une intégration concertée de la réduction des risques de catastrophe dans les plans de relèvement et la planification du développement;
6. *Renforçant* la nécessité d'intégrer la réduction des risques de catastrophe au cœur des programmes politiques et techniques en matière de développement durable et de climat, ainsi que du Nouvel agenda urbain ;



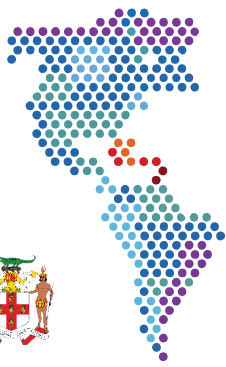
## VII Plateforme Régionale pour la Réduction des Risques de Catastrophe dans les Amériques et les Caraïbes (PR21)

*Construire des économies résilientes dans les Amériques et les Caraïbes*

1-4 novembre 2021 – Événement virtuel



7. *Reconnaissant* la nécessité d'améliorer la gouvernance des risques par le biais d'un engagement véritablement multisectoriel et multipartite aux niveaux national, local/municipal et communautaire;
8. *Soulignant* l'importance d'accroître les connaissances sur la nature systémique du risque et les effets en cascade qui peuvent entraîner des répercussions de premier et de second degré à plusieurs niveaux et dans différents secteurs;
9. *Réitérant* l'importance de veiller à ce que le relèvement par suite de la pandémie de COVID-19 intègre la réduction des risques de catastrophe et devienne une occasion de mieux reconstruire;
10. *Reconnaissant* que les investissements publics et privés et l'augmentation du financement relatif aux risques de catastrophe aux niveaux national et local sont importants pour le développement durable dans un contexte qui évolue rapidement;
11. *Reconnaissant* la nécessité d'accroître l'intégration de solutions fondées sur les écosystèmes dans le cadre des efforts globaux visant à réduire les risques de catastrophe et à renforcer la résilience face au changement climatique, en particulier dans les communautés locales;
12. *Reconnaissant* que la nature multidisciplinaire et multisectorielle des catastrophes ainsi que les impacts répétés sur les économies et notre environnement physique nécessitent une collaboration continue entre les multiples parties prenantes, soutenant l'apprentissage mutuel, le partage d'expériences et la participation active dans les initiatives à tous les niveaux : local, national, régional et mondial;
13. *Reconnaissant* les défis spécifiques générés par l'urbanisation rapide et la nécessité de renforcer les capacités locales pour réduire les risques de catastrophe et renforcer la résilience, compte tenu notamment de la nature complexe et difficile des risques de catastrophe en milieu urbain, au vu de la croissance démographique et de l'augmentation de la pauvreté urbaine;
14. *Soulignant* l'importance d'une forte articulation entre la production scientifique et la prise de décisions en ce qui concerne la gestion de la réduction des risques de catastrophe, en ce compris la prévention, la préparation, l'intervention et les processus de relèvement après une catastrophe, ainsi que la protection financière;
15. *Reconnaissant* la nécessité de renforcer l'intégration des aléas biologiques dans les plans et stratégies de réduction des risques de catastrophe, dans le but de renforcer la préparation et l'intervention en cas d'épidémies et de pandémies;



## VII Plateforme Régionale pour la Réduction des Risques de Catastrophe dans les Amériques et les Caraïbes (PR21)

*Construire des économies résilientes dans les Amériques et les Caraïbes*

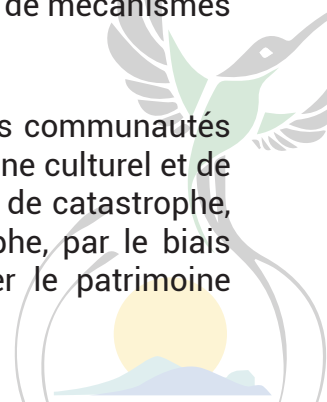
1-4 novembre 2021 – Événement virtuel

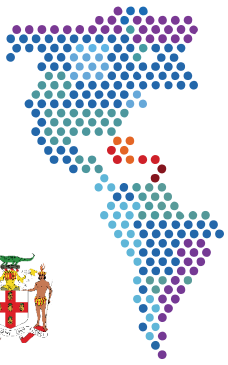


16. *Reconnaissant* les expériences des différents pays de la région en matière de mise en œuvre du Plan d'action régional pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 dans les Amériques et les Caraïbes, ainsi que les lacunes et les opportunités qu'ils ont identifiées;
17. *Convaincus* de l'importance de renforcer la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la nécessité de continuer à encourager la participation des prestataires et des organisations internationales pour soutenir les actions identifiées dans le Plan d'action régional pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 dans les Amériques et les Caraïbes;
18. *Reconnaissant* que les catastrophes sont devenues une cause majeure de déplacements forcés, nécessitant une action concertée aux niveaux local, infranational, national et régional pour faire face aux risques et aux impacts des déplacements dus aux catastrophes, y compris les pressions supplémentaires sur les pays et les communautés d'accueil;
19. *Reconnaissant* le rôle important des jeunes en tant qu'agents du changement et la contribution des générations futures aux défis actuels, notamment la réduction des risques de catastrophe, la lutte contre le changement climatique et la promotion de la résilience;
20. *Reconnaissant* l'impact disproportionné des catastrophes sur les femmes et les filles, les enfants, les jeunes, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les migrants, les populations indigènes et les autres populations historiquement marginalisées qui requièrent une protection spéciale, et leur importance en tant qu'agents du changement, sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, d'opinions politiques ou autres, d'origine nationale ou sociale, de patrimoine, de naissance ou de tout autre type;

*Reconnaissant* en outre la nécessité d'adopter une approche équitable, participative et inclusive de la réduction des risques de catastrophe afin de réduire l'impact social, économique et psychologique de tels événements, y compris en prenant des mesures en faveur de mécanismes de protection sociale adaptatifs et réactifs;

21. *Reconnaissant* la nécessité de travailler avec les populations indigènes et leurs communautés en cas de catastrophe, tout assurant l'intégration de la richesse de leur patrimoine culturel et de leurs connaissances traditionnelles dans les activités de réduction des risques de catastrophe, d'adaptation au changement climatique et d'intervention en cas de catastrophe, par le biais d'approches participatives, ainsi que reconnaissant l'importance de protéger le patrimoine culturel face aux risques de catastrophe;





## VII Plateforme Régionale pour la Réduction des Risques de Catastrophe dans les Amériques et les Caraïbes (PR21)

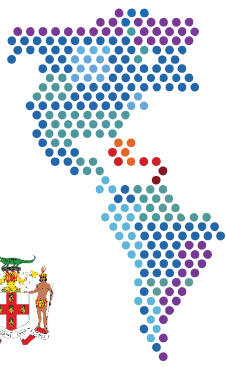
*Construire des économies résilientes  
dans les Amériques et les Caraïbes*

1-4 novembre 2021 – Événement virtuel



22. *Reconnaissant* l'importance de systèmes de protection sociale adaptés aux chocs et de mécanismes renforcés de préparation, d'intervention et de relèvement, tout en promouvant l'équité sociale et une meilleure reconstruction;
23. *Reconnaissant* que, compte tenu de la réalité du changement climatique et des aléas biologiques émergents, il est nécessaire de mettre davantage l'accent sur la réponse humanitaire et d'urgence à partir d'une approche multirisque;
24. *Promouvant* la santé mentale et le bien-être psychosocial en renforçant les réponses psychosociales et les mécanismes de soutien en matière de réduction des risques de catastrophe et de planification du relèvement;
25. *Promouvant* une communication efficace et inclusive et la sensibilisation du public aux risques, à la vulnérabilité et au renforcement de la résilience, en encourageant la réduction du fossé technologique et en faisant de l'utilisation des nouvelles technologies une composante essentielle de l'amélioration de l'intervention et du relèvement en cas de catastrophe;
26. *Encourageant* l'utilisation accrue et efficace de données et de statistiques géospatiales dans toutes les composantes de la réduction des risques de catastrophe, afin d'améliorer la prise de décisions et la gouvernance des risques de catastrophe;
27. *Reconnaissant* les pays de la région qui ont rejoint l'initiative Pour des villes résilientes 2030 (MCR2030) et encourageant tous les gouvernements locaux des Amériques et des Caraïbes à y adhérer et à s'engager à promouvoir la résilience des villes;
28. *Reconnaissant* et soulignant la nécessité d'intégrer l'aménagement du territoire et le développement durable en tant qu'outils et points d'entrée pour faire progresser la réduction des risques de catastrophe;
29. *Soulignant* l'importance des conclusions du sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et la pertinence de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique COP26 pour progresser vers l'établissement de liens plus étroits entre l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe.





## VII Plateforme Régionale pour la Réduction des Risques de Catastrophe dans les Amériques et les Caraïbes (PR21)

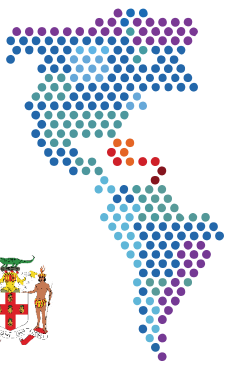
*Construire des économies résilientes dans les Amériques et les Caraïbes*

1-4 novembre 2021 – Événement virtuel



### **Nous, ministres et chefs de délégation, soulignons l'importance de :**

1. *Réitérer* notre engagement en faveur de la réalisation des objectifs prévus par le Cadre d'action de Sendai, à savoir la réduction substantielle des risques de catastrophe, la protection des moyens de subsistance et de la santé, et en particulier la réduction de la mortalité et du nombre de personnes touchées par les catastrophes, ainsi que des dommages et des pertes économiques causés par les catastrophes, moyennant notamment l'investissement de ressources nationales et la mise en place de projets de coopération internationale en matière de planification et préparation;
2. *Consigner et accepter* les ajustements proposés par les États membres au Plan d'action régional pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 dans les Amériques et les Caraïbes, afin qu'il reflète et relève les défis liés aux risques de catastrophe dans cette région et contribue à l'édification de sociétés et d'économies résilientes, conformément aux Objectifs de développement durable, à l'Accord de Paris, au Nouvel agenda urbain et aux enseignements tirés des catastrophes (2019-2021), y compris la pandémie de COVID-19;
3. *Prendre note* de la déclaration de la jeunesse et de leurs perspectives concernant le Plan d'action régional pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, discutées lors du Forum de la jeunesse pour la réduction des risques de catastrophe qui a eu lieu le 26 octobre 2021 en tant qu'événement préliminaire à cette Plateforme, y compris la nécessité de veiller à leur intégration dans les décisions visant à réduire les risques de catastrophe;
4. *Prendre note* des perspectives des membres de la société civile, des organisations de base et des organisations de femmes concernant le Plan d'action régional pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, qui ont été communiquées en guise de contributions à la consultation relative aux défis et aux opportunités de la mise en œuvre du Plan d'action régional;
5. *Nous engager à progresser* en matière de suivi du Plan d'action régional afin d'évaluer son efficacité, la réponse des pays et parties prenantes de la région aux initiatives prévues, et établir des mécanismes de suivi, conformément aux bases de référence qui seront évaluées dans le cadre de la huitième Plateforme régionale pour la réduction des risques de catastrophe dans les Amériques et les Caraïbes qui se tiendra en 2023;



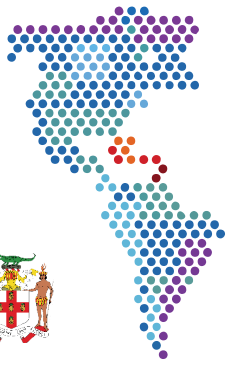
## VII Plateforme Régionale pour la Réduction des Risques de Catastrophe dans les Amériques et les Caraïbes (PR21)

*Construire des économies résilientes dans les Amériques et les Caraïbes*

1-4 novembre 2021 – Événement virtuel



6. *Nous engager à renforcer* nos mécanismes de gouvernance des risques, en particulier dans les zones géographiques les plus vulnérables, en faisant appel à tous les secteurs, à tous les niveaux, et avec la participation de multiples parties prenantes, y compris les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les enfants et les jeunes, les communautés rurales, les populations indigènes, les personnes afro-descendantes et les autres groupes historiquement marginalisés qui requièrent une protection particulière, et à œuvrer à la promotion de l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les budgets publics, dans tous les secteurs et à tous niveaux de gouvernement;
7. *Nous engager à redoubler d'efforts* pour donner la priorité à la mise à jour, à la mise en œuvre, au financement et au suivi des plans et stratégies de réduction des risques de catastrophe au niveau national, en cohérence avec les plans et stratégies relatifs au changement climatique et au développement durable;
8. *Nous engager à renforcer* les capacités des gouvernements locaux à comprendre et à évaluer les risques de catastrophe, ainsi qu'à élaborer et à mettre en œuvre des plans et des stratégies visant à réduire les risques et à éviter la création de nouveaux risques, en promouvant des approches cohérentes avec les programmes de développement et de changement climatique, en collaboration avec de multiples parties prenantes et avec le soutien des gouvernements nationaux;
9. *Nous engager à promouvoir* des économies résilientes en réduisant les risques dans les investissements publics et privés, en créant un environnement normatif favorable à la promotion d'infrastructures résilientes, en soutenant l'expansion des mécanismes de financement de la réduction des risques de catastrophe et de transfert des risques et en poursuivant la promotion de partenariats public-privé dans le but de conjuguer les efforts pour contrer les risques de catastrophe et les dommages causés aux infrastructures essentielles et aux services vitaux;
10. *Renforcer* l'élaboration et la diffusion de méthodologies et d'outils scientifiques nationaux et locaux ainsi que de mécanismes d'assistance technique qui facilitent la mise en œuvre en temps utile de mesures de prévention et de préparation, ainsi que l'identification, l'enregistrement et la notification des impacts causés par les catastrophes, par le biais de plateformes de suivi en ligne conçues à cet effet et adoptées pour le suivi du Cadre d'action de Sendai;



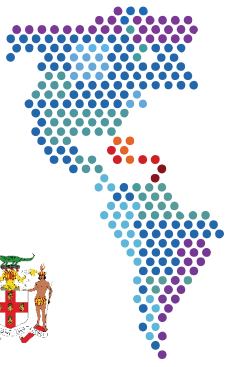
## VII Plateforme Régionale pour la Réduction des Risques de Catastrophe dans les Amériques et les Caraïbes (PR21)

*Construire des économies résilientes dans les Amériques et les Caraïbes*

1-4 novembre 2021 – Événement virtuel



11. *Souligner* que le relèvement par suite de la pandémie devrait renforcer la réduction des risques de catastrophe, étendre les systèmes de protection sociale en vertu d'une approche « une seule santé », en tenant compte des interactions entre tous les aléas, et contribuer à renforcer la résilience en abordant les facteurs sous-jacents qui créent le risque et rendent les populations plus vulnérables et exposées aux risques, en tenant compte également de la classe moyenne et de sa capacité à faire face aux catastrophes;
12. *Promouvoir* la sensibilisation et le développement des connaissances des femmes et des hommes, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, des migrants, des enfants et des jeunes, des communautés rurales, des populations indigènes, de personnes afro-descendantes et d'autres groupes historiquement marginalisés, selon le cas, relatifs à une culture de la prévention des catastrophes et de la résilience, notamment en promouvant une approche systémique de la sécurité des écoles et en intégrant la réduction des risques de catastrophe dans les programmes scolaires, en mettant l'accent sur les vulnérabilités des zones géographiques concernées et en assurant la continuité de l'apprentissage en cas de catastrophe;
13. *Souligner* la nécessité de renforcer la coopération internationale au développement, en ce compris la tenue des engagements internationaux pris en faveur du développement des pays les moins avancés et la solidarité en faveur du relèvement suite à la pandémie en facilitant l'accès aux vaccins COVID-19 pour les pays qui en expriment la demande, de lutter contre le changement climatique, de s'attaquer aux facteurs de risque sous-jacents et de s'engager sur la voie de la résilience en redoublant d'efforts dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030;
14. *Exhorter* le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, les autres partenaires du secteur du développement et les agences multilatérales à continuer de soutenir la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe dans les Amériques et les Caraïbes, ainsi que son Plan d'action régional adopté lors de cette Plateforme régionale, en collaboration avec les organisations régionales et subrégionales concernées;
15. *Encourager* les États membres et les acteurs concernés, conformément à leurs mandats et priorités respectifs, à participer activement à la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe qui se tiendra du 23 au 28 mai 2022, à Bali, en Indonésie;



## VII Plateforme Régionale pour la Réduction des Risques de Catastrophe dans les Amériques et les Caraïbes (PR21)

*Construire des économies résilientes  
dans les Amériques et les Caraïbes*

1-4 novembre 2021 – Événement virtuel



16. *Recommander* aux pays de la région de participer activement à l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030;
17. *Inviter* la Jamaïque, en tant que pays hôte de la septième Plateforme régionale, à présenter cette déclaration lors de la Plateforme mondiale de 2022 à titre de contribution de la région à la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai.

Ce n'est qu'ensemble que les pays et les populations de la région pourront être véritablement résilients.

Adoptée le 3 novembre 2021.

